

Courts d'ici

appel à

réalisations

iséroises



- RÈGLEMENT -

À l'occasion d'un mois de juin placé sous le signe du court-métrage au cinéma le Club, nous vous proposons de participer à un **appel à film** pour tous les réalisateurs.rices **Isérois**. **Quatre courts-métrages seront sélectionnés** en vue d'être diffusés en salle, **en première partie** des films à l'affiche. Une belle manière de faire rayonner votre création sur grand écran, dans l'ambiance unique d'une salle de cinéma. Ce projet rend aussi hommage à une époque pas si lointaine, où les courts-métrages ouvraient traditionnellement les séances.

Chaque court-métrage sera diffusé **pendant une semaine** (du mercredi au mardi) à toutes nos séances, entre le **mercredi 4 juin et le mardi 1 juillet 2025**.

Au courant du mois de juin, nous accueillerons 4 soirées courts-métrages : Les Nuits en Or, le 50h film festival, Filmoramax et la sélection Too Much but Too Good du Festival du film court de la Cinémathèque de Grenoble.

INSCRIPTION

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- la réalisation et la production du film doivent être Iséroises
- tous genres et tous thèmes sont acceptés
- le court-métrage doit être réalisé entre janvier 2023 et aujourd'hui
- la durée du film ne doit pas dépasser les 5 minutes, générique inclus

FORMULAIRE :

Pour s'inscrire, remplissez le formulaire ci-dessous :

[Formulaire d'inscription à l'appel de film court](#)

Pour toute question relative aux inscriptions, vous pouvez envoyer un mail à : mediation@cinemaleclub.com

L'appel à film débute le 1er mai et se termine lundi 26 mai 2025 à 20h.

Au delà de cette date, aucun film ne sera accepté.

ENVOI DES FILMS :

Comme indiqué dans le formulaire, un lien de visionnage (Youtube, Vimeo ou autre) du court-métrage de haute qualité est requis, avec sous-titrage, si le film comporte une ou plusieurs langues étrangères. Ce lien est à inscrire dans le formulaire d'inscription.

SÉLECTION :

Tous les films seront visionnés par le comité de sélection.

Ce comité est composé de Quentin Dufournet-Charles, directeur du cinéma, Maëla Valdés, directrice adjointe et Eloïse Mahieux, médiatrice culturelle.

4 films seront sélectionnés parmi la totalité des réalisations reçues.

Les courts-métrages sélectionnés seront communiqués aux réalisateurs et réalisatrices le **mardi 27 mai 2025**, qui devront nous fournir rapidement leur film au format mp4 ou DCP.

Il est demandé aux participants et participantes d'être disponibles et réactifs fin mai/début juin au cas où des ajustements techniques ou logistiques seraient nécessaires.

FILMS RETENUS

DIFFUSION :

Les courts-métrages sélectionnés seront diffusés à toutes nos séances de cinéma, **en première partie** des longs métrages à l'affiche au cinéma Le Club, **à raison d'un court métrage par semaine et ce pendant 4 semaines.**

Les court-métrages seront projetés juste avant les films. Selon leur durée, une ou deux bande-annonce pourront être ajoutées à la première partie.

Si ayant droit il y a, des droits de diffusion pour la période donnée au court-métrage seront demandés.

ENVOI DES FILMS SÉLECTIONNÉS :

Les courts-métrages sélectionnés seront à apporter au cinéma par le biais d'un disque dur ou un lien de téléchargement sera à envoyer à l'adresse suivante : mediation@cinemaleclub.com.

Ils devront être transmis avec la plus haute qualité possible pour une bonne diffusion en salle. Si le film comporte des passages en langue étrangère, il sera impératif de nous fournir les sous-titres ou de les inclure dans l'export vidéo.

Contact :

Cinéma le Club
Grenoble
9, bis rue du Phalanstère
38000 Grenoble
04 76 87 46 21